

L'équipe encadrante

Le directeur :
Nicolas HAMER

**Le responsable espace-jeune et animateur
enfance-jeunesse :**
Julien RAYNAL

Les animateurs enfance :
Malorie JAFFRES – Anaëlle ABILY –
Aurélie CADIOU – Julie DIREUR –
Monique FEGER – Alexis KENNICHE

Comment s'inscrire?

**Permanences
les mardis et vendredis :**
De 13h30 à 16h

Par le portail famille :
<http://saint-thonan.portail-defi.net>
à l'aide de vos identifiants

@ Par mail :
maison.enfance@saint-thonan.fr

Par téléphone :
02 98 40 18 60
06 07 73 23 15
02 98 40 13 33 (Mairie)

Pour une bonne organisation du
service au niveau de l'encadrement
et de la prévision des repas, **il est
IMPERATIF de s'inscrire une semaine
avant la date retenue.**

Horaires d'ouverture :
De 7h à 19h

Accueil de l'après-midi : 13h30

Les tarifs de l'ALSH sont calculés en fonction du
quotient familial.
Les tarifs varient selon la commune de résidence.
Kersaint-Plabennec et Ploudaniel sont signataires
de la convention.

Quotient familial	Journée	1/2 jour	Repas	Sorties
QF 1 : < 800 €	7,90 €	5,53 €	3,10 €	3,00 €
QF 2 : entre 801 € et 1200 €	9,90 €	6,93 €	3,10 €	3,00 €
QF 3 : entre 1201 € et 1 600 €	12,90 €	9,03 €	3,10 €	3,00 €
QF 4 : > 1 601 €	14,90 €	10,43 €	3,10 €	3,00 €
Commune hors convention	22,35€	15,65€	4,65€	3€

Les familles doivent transmettre à la Mairie leur
attestation CAF ou MSA précisant le quotient
familial. Sans cette attestation, le tarif QF 4 sera
appliqué systématiquement.

Mercredi 6 janvier
Ours polaire tout doux
Petit skieur



Mercredi 13 janvier
Arbre enneigé
Loup glacé

Mercredi 20 janvier
Igloo
Journal d'ourson



Mercredi 27 janvier
Moufles d'hiver
Galette des rois

Mercredi 3 Février
Pingouin de coton
Globe à neige



Mercredi 10 Février
Petit Patineur
Pétanque d'hiver

Mercredi 17 Février
Pêche des esquimaux
Curling

